

Réf : CTR/2018-2019/05

Affaire suivie par Benoit BAGUELIN : [baguelin.ffgy@wanadoo.fr](mailto:baguelin.ffgy@wanadoo.fr)

Objet : Sélective « Regroupement » EQUIPES GAF/GAM  
27 et 28 avril 2019 - LAVAL

Mesdames, Messieurs,

La Finale « REGROUPEMENT » des Equipes FEDERALES GAF/GAM se déroulera du 4 au 5 mai 2019 à VIERZON.

**DROITS D'ENGAGEMENT :**

Catégories filière fédérale : **32,00 €** par Equipe

à régler **impérativement** avant le **1<sup>er</sup> mai 2019** dernier délai à réception par mail du bordereau de paiement.

- par virement bancaire (RIB en pièce jointe). Pas nécessaire d'envoyer bordereau par courrier . un envoi par mail suffit à l'adresse mail : [jean-clauderagot@orange.fr](mailto:jean-clauderagot@orange.fr)

- Les chèques sont à libeller à l'ordre de « Comité Régional des Pays de la Loire- REGROUPEMENT » et à envoyer au *Comité Régional de gymnastique des Pays de la Loire, Maison des sports, 44 rue Romain Rolland 44000 NANTES.* **joindre le bordereau de paiement à l'envoi**

**Les reçus seront envoyés par mail la semaine qui suivra la compétition.**

**ORGANIGRAMMES NOMINATIFS :** seront en ligne le 23 avril 2019 au plus tard. Ils pourront subir des modifications selon forfaits enregistrés. Une mise à jour sera envoyée au plus tard le 30 avril 2019

Organigramme général mis à jour : en pièce jointe

ROTATIONS : Prévoir 5 à 15 minutes d'avance ou de retard pour chaque tour.

JURY : voir tableau en pièce jointe

**FORFAITS :** A signaler avant le 25 avril, 23h59 dernier délai via **ENGAGYM**

Pour tout forfait justifié (certificat médical) signalé après le 25 avril, les droits d'engagements seront dus et conservés.

En cas de forfait non signalé : amende de 200 € par Equipe + droits d'engagements conservés.

**ATTENTION :** La réglementation spécifique à l'adresse des gymnastes, juges et entraîneurs sera celle du niveau national (**brochure technique FFG GAF/GAM 2018/2019**). Absence de juge = 305 euros - tenue non conforme = ne juge pas donc 305 €

**\* TENUE DES JUGES**

Féminines : Veste bleu marine, jupe bleu marine ou pantalon noir ou bleu marine (**pas de jean**), haut blanc.

Masculins : Veste bleu marine, pantalon gris, chemise claire, cravate.

**\* LIVRET DE JUGE + LICENCE OBLIGATOIRE**

../...

**\* PALMARES**

Les gymnastes peuvent être en survêtement ou tenue de compétition lors du palmarès :  
Masculins : Sokol ou short + léotard ou survêtement complet et identique pour tous les membres de l'équipe  
Féminines : Justaucorps ou survêtement complet et identique pour tous les membres de l'équipe

**Musiques GAF** : les musiques de sol pour la GAF devront être téléchargées SUR DJ GYM impérativement avant le 25 avril 2019 ; VOUS MUNIR d'une clé USB en complément.

*J'attire votre attention sur une lecture attentive du dossier d'accueil club relative aux consignes et conditions d'accueil et vous remercie de répondre au plus vite en retournant les fiches annexes au COL.*

*Pour toute question relative*

- *au jugement GAF ou jury GAF : Laurent DESPORTE au 0614896156 ou par mail : [laurent.desporteccg@orange.fr](mailto:laurent.desporteccg@orange.fr)*
- *Au jugement ou jury GAM : Patrice PINEAU au 0676992968 [patricepineau.gym@wanadoo.fr](mailto:patricepineau.gym@wanadoo.fr)*

*Pour toute question relative au déroulement ou règlement technique, organigramme : Benoit BAGUELIN : 0603437136 ou [baguelin.ffgym@wanadoo.fr](mailto:baguelin.ffgym@wanadoo.fr)*

**Les mises à jour seront en ligne sur mini site du Regroupement :**

<http://uoc.gymffg.info/>

*Vous en souhaitant bonne réception et dans l'attente de vous rencontrer sur VIERZON avec grand plaisir je vous prie de croire en l'expression de mes salutations sportives.*

**Le Coordonnateur Technique du Regroupement  
B. BAGUELIN**

**Le Délégué Fédéral  
Luc LE ROY**



**C.P.I : DTRG -CTE –CTF - Responsable des juges – COL- CR24- membres du déroulement**